



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2024-242

PUBLIÉ LE 24 AVRIL 2024

Sommaire

Cour d'appel de Paris / Secrétariat des DDARJ

75-2024-04-01-00002 - Delegation de signature fonctionnement du SAR -
1er avril 2024. (4 pages) Page 3

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Division pilotage

75-2024-04-23-00004 - Arrêté portant délégation générale et spéciale de
signature PPR (5 pages) Page 8

75-2024-04-23-00005 - Arrêté portant subdélégation de signature PPR (3
pages) Page 14

GHU Paris psychiatrie & neurosciences / Direction Générale

75-2024-04-22-00010 - 2024-007-DELEGATION DITMP (4 pages) Page 18

Cour d'appel de Paris

75-2024-04-01-00002

Delegation de signature fonctionnement du SAR
- 1er avril 2024.



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 1^{er} avril 2024

DÉCISION PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le premier président de la cour d'appel de Paris, Jacques Boulard,

La procureure générale près ladite cour, Marie-Suzanne Le Quéau,

Vu le code de l'organisation judiciaire et notamment ses articles R. 312-70, D. 312-66, R. 312-67, R. 312-74 ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le décret n°91-1266 du 19 décembre 1991 relatif à l'aide juridictionnelle et le décret n°2005-1708 du 29 décembre 2005 relatif à l'ordonnancement de la dépense en matière d'aide juridictionnelle ;

Vu le décret n°96-629 du 16 juillet 1996 relatif au contrôle financier déconcentré ;

Vu le décret n°2007-352 du 24 mars 2007 relatif aux services administratifs régionaux ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 11 juillet 2022 portant nomination de M. Jacques Boulard aux fonctions de premier président de la cour d'appel de Paris ;

Vu le décret du 2 août 2023 portant nomination de Mme Marie-Suzanne Le Quéau aux fonctions de procureure générale de la cour d'appel de Paris ;

Vu le décret du 21 décembre 2022, portant nomination de M. Eric Virbel, en qualité d'avocat général près la cour d'appel de Paris ;

Vu la décision du 1^{er} janvier 2023 des chefs de la cour d'appel de Paris, désignant M. Eric Virbel, avocat général près la cour d'appel de Paris, en qualité de directeur délégué à l'administration régionale judiciaire du ressort de la cour d'appel de Paris, à compter du 1^{er} janvier 2023.

DÉCIDENT :

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à M. Eric Virbel, directeur délégué à l'administration régionale judiciaire du ressort de la cour d'appel de Paris, et en cas d'empêchement à ses adjoints, Mme Camille Le Douaron, M. Maxime Ribar, M. Alexis Reguigne et M. Victor Marques-Saloio, et à la coordinatrice des services du SAR, Mme Priscille Fillol-Parard, dans les domaines suivants :

- La gestion administrative de l'ensemble du personnel (fonctionnaires et magistrats) ;
- La formation du personnel, à l'exception de celle des magistrats ;
- La préparation et l'exécution des budgets opérationnels de programme 101 et 166 ainsi que de la passation des marchés ;
- La gestion des équipements en matière de systèmes d'information ;
- La gestion du patrimoine immobilier et le suivi des opérations d'investissement dans le ressort.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Virbel et de ses adjoints, Mme Camille Le Douaron, M. Maxime Ribar, M. Alexis Reguigne et M. Victor Marques Saloio, délégation est donnée à M. Bertrand Cresson, responsable adjoint du département comptable budgétaire et des marchés publics, dans le domaine de la préparation et l'exécution des budgets opérationnels des programme 101 et 166, du contrôle interne et de la maîtrise des risques ainsi que de la passation des marchés.

En cas d'absence, la délégation prévue est donnée à :

- Mme Laurie Pretet, cheffe du bureau budgétaire pour le programme 166 pour ce qui concerne la préparation, la programmation et la gestion budgétaire de ce programme ainsi que les nécessités de gestion du parc automobile. En son absence, délégation est faite à Mme Claire Vitrich, cheffe du bureau budgétaire pour le programme 101, et à M. Thomas Margueritte, chargé de mission en matière de marchés publics et M. Thomas Azéma, directeur des services de greffe judiciaires placé affecté au bureau des marchés publics ;
- Mme Anais Lalmas, cheffe du bureau comptable, pour ce qui concerne l'exécution comptable des programmes 101 et 166. En son absence, délégation est donnée à Mme Manon Théau, adjointe au chef du bureau comptable ;
- M. Thomas Azéma, chef du bureau des marchés publics par intérim, pour ce qui concerne les attributions relevant de ce bureau. En cas d'absence, délégation est donnée à M. Thomas Margueritte, chargé de mission – Maîtrise de la commande publique et Mme Laurie Pretet cheffe du bureau budgétaire pour le programme 166 ;
- Mme Claire Vitrich, cheffe du bureau budgétaire pour le programme 101, pour ce qui concerne la préparation, la programmation et l'exécution budgétaire du programme 101 – Accès au droit et à la justice : Actions 01, 02, 03 et 04 ainsi que pour les attributions du service des frais de déplacement. En son absence délégation est donnée à Mme Laurie Pretet, cheffe du bureau budgétaire pour le programme 166.

- M. Sébastien Sabathé, chargé de mission maîtrise au sein de la cellule « EGIDE », pour ce qui concerne le contrôle interne, la maîtrise du risque et la performance financière. En son absence délégation est donnée à M. Pierre Laporte et Mme Déborah Peyras, directeurs des services de greffe judiciaires placés.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Virbel et de ses adjoints, Mme Camille Le Douaron, M. Maxime Ribar, M. Alexis Reguigne et M. Victor Marques Saloio, la délégation prévue à l'article 1 est donnée, concernant le domaine de la gestion des équipements en matière de systèmes d'information et de la formation informatique du personnel à l'exception de celle des magistrats, à M. Laurier Destais, chef du bureau du soutien numérique et chef du bureau des projets numériques par intérim et à Mme Saida Aserer, directrice des services de greffe judiciaires placée dans la limite des attributions de ces bureaux.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric Virbel et de ses adjoints, Mme Camille Le Douaron, M. Maxime Ribar, M. Alexis Reguigne et M. Victor Marques Saloio, la délégation prévue à l'article 1 est donnée, concernant le domaine de la gestion du patrimoine immobilier et le suivi des opérations d'investissement dans le ressort à Mme Laetitia Dehaine, cheffe du bureau immobilier.

Article 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Maxime Ribar, délégation est donnée à Mme Camille Dodray, son adjointe, dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Maxime Ribar et de Mme Camille Dodray, son adjointe, délégation est donnée à :

- M. Florian Outrey, chargé de mission masse salariale et suivi des effectifs pour ce qui concerne les attributions relevant de son périmètre ;
- Mme Amel Melliti, responsable de la gestion des personnels placés et chargée de mission ressources humaines pour ce qui concerne les attributions relevant de son périmètre ;
- Mme Nathalie Barthélémy, chargée de mission ressources humaines pour ce qui concerne les attributions relevant de son périmètre ;
- M. Ludovic Spano, chef du bureau de la gestion des titulaires, Mme Clémentine Vanhée, directrice des services de greffe judiciaires placée pour ce qui concerne les attributions relevant de ce bureau ;
- Mme Marion Le Coz, cheffe du bureau des magistrats et des collaborateurs occasionnels du service public en ce qui concerne les attributions du bureau des magistrats ;
- Mme Lauriane Papa, cheffe du bureau de la formation et du recrutement et Mme Flora Caia, son adjointe, pour ce qui concerne les attributions relevant de ce bureau ;
- Mme Karima Kaci, cheffe du bureau des contractuels, et Mme Eva Mufana (Kafoa), son adjointe, pour les attributions relevant de ce bureau ;
- M. Ludovic Spano, Mme Amel Melliti et Mme Clémentine Vanhée, directrice des services de greffe judiciaires placée pour les accidents de service.
- M. Ludovic Spano, Mme Amel Melliti et Mme Clémentine Vanhée, directrice des services de greffe judiciaires placée pour les retraites.

Article 6 : La présente décision sera notifiée aux bénéficiaires des délégations et transmise aux comptables assignataires de la dépense de la cour d'appel de Paris et au contrôleur budgétaire régional.

Article 7 : Le premier président et la procureure générale près ladite cour confient au directeur délégué à l'administration régionale judiciaire l'exécution de la présente décision, qui sera affichée dans les locaux de la cour au service administratif régional et publiée au recueil des actes administratifs des Préfectures de Paris, de la Seine-et-Marne, de l'Essonne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de l'Yonne.

La procureure générale
Signé

Marie-Suzanne LE QUEAU

Le premier président
Signé

Jacques BOULARD

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2024-04-23-00004

Arrêté portant délégation générale et spéciale
de signature PPR



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE DE FRANCE ET DE PARIS**

94 rue Réaumur
75104 PARIS CEDEX 02

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ET SPÉCIALE DE SIGNATURE

**L'administratrice générale des Finances publiques, directrice régionale
des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris,**

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale d'Ile de France et de Paris ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du Président de la République en date du 18 novembre 2022 portant nomination de **Madame Sophie MAHIEUX**, administratrice générale des Finances publiques de classe exceptionnelle, en qualité de directrice régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris à compter du 1^{er} décembre 2022.

Vu la décision du directeur général des Finances publiques en date du 21 novembre 2022 fixant au 1^{er} décembre 2022 la date d'installation de Mme Sophie MAHIEUX dans les fonctions de directrice régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris.

ARRETE :

Article 1^{er} :

Délégation générale de signature :

- Mme Catherine MANGAS, administratrice de l'État, responsable adjointe du pôle pilotage et ressources, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du pôle pilotage et ressources ;
- M. Mickaël LAGADEC, administrateur des Finances publiques, responsable adjoint du pôle pilotage et ressources, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du pôle pilotage et ressources ;

- M. David MARIE, administrateur de l'État, responsable adjoint du pôle pilotage et ressources, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du pôle pilotage et ressources ;
- Mme Claire MOURET, administratrice des Finances publiques adjointe, responsable de la division Formation professionnelle, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement de la directrice régionale des Finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la formation professionnelle ;
- M. Pierre LAFAGE, administrateur des Finances publiques adjoint, responsable de la division Vie de l'agent et conditions de vie au travail, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement de la directrice régionale des Finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la formation professionnelle ;
- Mme Véronique FLAHAUT-JOLLY, administratrice des Finances publiques adjointe, responsable de la division Pilotage, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement de la directrice régionale des Finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Stratégie ;
- Mme Carole DORÉ, administratrice des Finances publiques adjointe, responsable de la division Contrôle de gestion, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement de la directrice régionale des Finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Stratégie ;
- M. Fabien RIBAUT, administrateur des Finances publiques adjoint, responsable de la division Relation usagers, conduite du changement et communication, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement de la directrice régionale des Finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Stratégie ;
- M. André SAINTVOIRIN, administrateur des Finances publiques adjoint, responsable de la division Immobilier, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement de la directrice régionale des Finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique ;
- M. Alexandre BONNEFONT, inspecteur principal des Finances publiques, adjoint au chef de la division Immobilier, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement de la directrice régionale des Finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique.
- Mme Emmanuelle CREUZET, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, responsable de la division Budget et Marchés, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement de la directrice régionale des Finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique ;
- Mme Stéphanie LAROPPE, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, responsable de la division Gestion de site et sécurité, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement de la directrice régionale des Finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique ;
- Mme Marie-Laure TELLIEZ, inspectrice principale des Finances publiques, responsable de la cellule AGIL/Ecoresponsabilité, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa cellule et, en cas d'urgence ou d'empêchement de la directrice régionale des Finances publiques, du responsable du pôle Pilotage et ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique ;

Article 2 :**Délégation spéciale de signature :**

Nom, prénom, grade, fonction	Pouvoir
DIVISION FORMATION PROFESSIONNELLE	
M. Alain ROUYER Inspecteur principal des Finances publiques Adjoint à la responsable de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Alain PEAN-CHATELAIN Inspecteur des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Isabelle MONTOURCY Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Marie-Dominique STANISLAWSKI Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Frédérique ROUGIER Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Delphine LANGLOIS Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
DIVISION GESTION DES CARRIÈRES	
M. Philippe MARIN Inspecteur principal des Finances publiques Adjoint au responsable de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Astrid BRIET Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Adrien DELPON Inspecteur des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Christian FREYERMUTH Inspecteur des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Rodolphe WAROQUIER Inspecteur des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
DIVISION VIE DE L'AGENT ET CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL	
M. Vincent VACHON Administrateur des Finances publiques adjoint Chargé de mission	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Sabine JAMON Inspectrice divisionnaire des Finances publiques Chargée de mission	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Florence TOQUET Inspectrice divisionnaire des Finances publiques Adjointe au responsable de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

Mme Laurence GROLLET Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Corine AGOU Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Béatrice DALLOT Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Catherine TREFFEL Inspectrice des Finances publiques Assistante de prévention	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Jennifer TRUJILLO Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Sophie HANZOFF Inspectrice des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
DIVISION PILOTAGE	
Mme Marie-France RIVIERE Inspectrice divisionnaire des Finances publiques Adjointe à la responsable de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
DIVISION CONTRÔLE DE GESTION	
Mme Odile LORCET Inspectrice divisionnaire des Finances publiques Adjointe à la responsable de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
DIVISION BUDGET ET MARCHES	
Mme Alice AUBRY Inspectrice divisionnaire des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Rida AYADI Inspecteur des Finances publiques	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
DIVISION IMMOBILIER	
M. Alexandre BONNEFONT Inspecteur principal des Finances publiques Adjoint au chef de la division immobilier	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Valérie BERREBI Inspectrice divisionnaire des Finances publiques Adjointe au responsable de division	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
DIVISION GESTION DE SITE ET SECURITE	
Mme Stéphanie DEMERVILLE Inspectrice divisionnaire des Finances publiques Déléguée départementale Sécurité	Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

Article 3 -

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Paris.

A Paris, le 23 avril 2024

L'administratrice générale des Finances publiques
Directrice régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris

signé

Sophie MAHIEUX

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2024-04-23-00005

Arrêté portant subdélégation de signature PPR



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DE PARIS
94 rue Réaumur
75104 PARIS CEDEX 02

ARRETE DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE

**L'administratrice de l'État du grade transitoire,
Directrice du pôle Pilotage et ressources**

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 modifié portant charte de déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 22 juillet 2020, portant nomination de M. Marc GUILLAUME, Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris ;

Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 portant nomination de Mme Anne TALON, administrateur de l'État du grade transitoire, et l'affectant à la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2023-10-05-00007/75-2023-10-05-00003 du 05/10/2023 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de Mme Anne TALON, administrateur de l'État du grade transitoire, directrice du pôle Pilotage et Ressources à la direction régionale des Finances publiques de la région d'Île-de-France et de Paris ;

ARRETE

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne TALON, la délégation qui lui est conférée par arrêté du Préfet de la région d'Île-de-France en date du 05/10/2023 sera exercée par :

- M. David MARIE, administrateur de l'État, adjoint à la directrice du pôle Pilotage et Ressources à la direction régionale des Finances publiques de la région d'Île-de-France et de Paris, et responsable du Département Budget – Immobilier et Logistique, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant du département Budget-Immobilier-Logistique et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes sur les crédits des programmes n°156, n°218, n°318, n°348, n°362, n°723, n°741 et n°743 ; procéder à cet ordonnancement et le signer.
- Mme Catherine MANGAS, administratrice de l'État, adjointe à la directrice du pôle Pilotage et Ressources à la direction régionale des Finances publiques de la région d'Île-de-France et de Paris, et responsable du Département Stratégie et conduite du changement, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant du département de la Stratégie et conduite du changement et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes sur les crédits des programmes n°156, n°218 et n°318 ; procéder à cet ordonnancement et le signer.
- M. Mickaël LAGADEC, administrateur des Finances publiques, adjoint à la directrice du pôle Pilotage et Ressources à la direction régionale des Finances publiques de la région d'Île-de-France et de Paris, et responsable du Département Ressources humaines et formation professionnelle, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant du département Ressources humaines et formation professionnelle et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes sur les crédits des programmes n°156, n°218 et n°318 ; procéder à cet ordonnancement et le signer.
- Mme Emmanuelle CREUZET, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, chef de la Division Budget et Marchés, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de procéder à l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant aux compétences et attributions relevant du département Budget-Immobilier-Logistique ; signer cet ordonnancement.
- M. André SAINTVOIRIN, administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la Division Immobilier, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division immobilier et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Stéphanie LAROPPE, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, chef de la Division Gestion de site et sécurité, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division Gestion de site et sécurité et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Marie-Laure TELLIEZ, inspectrice principale des Finances publiques, chef de la Cellule AGIL/Ecoresponsabilité, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la Cellule AGIL/Ecoresponsabilité et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- M. Alexandre BONNEFONT, inspecteur principal des Finances publiques, adjoint au chef de la division Immobilier, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division immobilier et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Valérie BERREBI, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, adjointe au chef de la Division Immobilier, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division immobilier et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.

- Mme Stéphanie DEMERVILLE, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, adjointe au chef de la Division Gestion de site et sécurité, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division Gestion de site et sécurité et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.

M. David MARIE, administrateur de l'État, adjoint à la directrice du pôle Pilotage et Ressources à la direction régionale des Finances publiques de la région d'Île-de-France et de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la ville de Paris.

A Paris, le 23 avril 2024

**L'administratrice de l'État du grade transitoire,
Directrice du pôle Pilotage et ressources,**

signé

Anne TALON

GHU Paris psychiatrie & neurosciences

75-2024-04-22-00010

2024-007-DELEGATION DITMP

Délégation n°2024-007

DELEGATION DE SIGNATURE
DIRECTION DE L'INGENIERIE, DES TRAVAUX, DE LA MAINTENANCE ET DU PATRIMOINE

Le Directeur,

- Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6143-7, D.6143-33 à D.6143-35 ;
- Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 18 septembre 2020 nommant Monsieur Guillaume COUILLARD Directeur du GHU Paris psychiatrie & neurosciences, à compter du 24 septembre 2020 ;
- Vu la nomination de Monsieur Michaël AUCOUTURIER par le Directeur d'établissement en qualité de Directeur de l'Ingénierie, des Travaux, de la Maintenance et du Patrimoine à compter du 1^{er} avril 2022 ;
- Considérant l'organigramme de la Direction du GHU Paris psychiatrie & neurosciences ;

DECIDE

Article 1

Délégation est donnée à **Monsieur Michaël AUCOUTURIER, Directeur de l'Ingénierie, des Travaux, de la Maintenance et du Patrimoine**, à l'effet de signer au nom du Directeur :

- toutes correspondances liées à l'activité de sa direction ainsi que les décisions, attestations, imprimés ou certificats établis à partir d'informations de la compétence de sa direction,
- toutes notes et documents relatifs à l'organisation, à l'animation de sa direction et à l'encadrement des agents placés sous sa responsabilité,
- les conventions et contrats liés à l'activité de sa direction,
- les baux immobiliers, les contrats de gestion immobilière et de valorisation,
- dans le cadre des prestations de travaux, de fournitures, de services, de maîtrise d'œuvre, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'assistance technique :
 - toutes pièces contractuelles de/ou valant marché public (marchés ou accords-cadres) ou de contrat de concession,
 - toutes commandes dans le cadre de marchés publics signés,
 - toutes attestations de service fait,
 - toutes liquidations et mises en paiement.
- tous les plans, déclarations de travaux, demandes de permis de construire et de démolir.

Article 2

En cas d'absence ou d'indisponibilité de Monsieur Michaël AUCOUTURIER, délégation est donnée à **Madame Vanessa GESLIN, Adjointe au Directeur de la Direction de l'Ingénierie, des Travaux, de la Maintenance et du Patrimoine, Responsable du Département Architecture** à l'effet de signer tous les documents mentionnés à l'article 1.

Article 3

Département Architecture

Délégation est donnée à **Madame Vanessa GESLIN, Adjointe au Directeur de la Direction de l'Ingénierie, des Travaux, de la Maintenance et du Patrimoine, Responsable du Département Architecture**, à l'effet de signer au nom du Directeur, les documents listés ci-dessous :

- Tous les plans, déclarations de travaux, demandes de permis de construire et de démolir,
- Toutes les commandes dans le cadre des marchés publics signés liés aux travaux et n'excédant pas 100 000 euros HT,
- Les attestations de service fait liées à l'activité de son service,
- Toutes liquidations et mises en paiement.

Article 4

Département des Travaux

Délégation est donnée à **Monsieur Nicolas SEVEGRAND, Responsable du Département Travaux**, à l'effet de signer au nom du Directeur les actes et documents énumérés ci-dessous :

- Toutes les correspondances liées à l'activité de son service,
- Toutes commandes dans le cadre des marchés publics signés ayant pour objet les travaux et n'excédant pas 100 000 euros HT,
- Les attestations de service fait liées à l'activité de son service,
- Toutes liquidations et mises en paiement.

Article 5

Département Politique Technique, Maintenance et Transition Energétique

Délégation est donnée à **Monsieur Jordy FEUILLAS, Responsable du Département Politique Technique, Maintenance et Transition Energétique** à l'effet de signer au nom du Directeur les actes et documents énumérés ci-dessous :

- Toutes les correspondances liées à l'activité de son service,
- Toutes commandes dans le cadre des marchés publics signés ayant pour objet la maintenance et n'excédant pas 100.000 euros HT,
- Les attestations de service fait liées à l'activité de son service,
- Toutes liquidations et mises en paiement.

Article 6

Département Sécurités, Accueils et Standards

Délégation est donnée à **Madame Isabelle RIPAUX, Responsable du Département des Sécurités**, à l'effet de signer au nom du Directeur les actes et documents énumérés ci-dessous :

- Toutes les correspondances liées au service des Sécurités,
- Toutes commandes dans le cadre des marchés publics signés dans le cadre de fournitures et services liés au service des sécurités n'excédant pas 100.000 € HT,
- Toutes attestations de service fait liées à l'activité de son service,
- Toutes liquidations et mises en paiement.

Article 7

Département Marchés et Performance d'Achat

Délégation est donnée à **Madame Pascale MIHE, Responsable du Département Marchés et Performance d'Achat**, à l'effet de signer au nom du Directeur les actes et documents énumérés ci-dessous :

- Toute correspondance courante liée à son activité (bordereau d'envoi, transmission de documents, documents administratifs, ...),
- Dans le cadre des marchés publics : le registre des dépôts des plis, les récépissés de réception des plis remis aux candidats, les documents de consultations des entreprises et les lettres de rejet.

Article 8

Département Gestion Comptabilité

Délégation est donnée à **Madame Catherine LEDDA, Responsable du Département Gestion Comptabilité**, à l'effet de signer au nom du Directeur les actes et documents énumérés ci-dessous :

- toute correspondance courante liée à son activité (bordereau d'envoi, transmission de documents, documents administratifs, ...).

Article 9

Département de la Stratégie Patrimoniale

Délégation est donnée à **Monsieur Pierre PEQUIGNOT, Responsable du Département de la Stratégie Patrimoniale**, à l'effet de signer au nom du Directeur les actes et documents énumérés ci-dessous :

- Toutes correspondances courantes liées à l'activité de son département (bordereau d'envoi, transmissions de documents, documents administratifs, etc.),
- Dans le cadre de la gestion des baux immobiliers, l'ensemble des actes administratifs, financiers et comptables liés (bon de commande, avis d'échéance, facture, loyer, redevance, émission de titre, etc.), hors promesse et prise de baux,
- Toute commande et facture, dans le cadre d'un marché public signé ayant un objet direct avec l'activité de son département (expertise, conseil, valorisation, etc.) n'excédant pas 100 000 Euros HT,
- Toutes attestations de service fait liées à l'activité de son département,
- Toutes liquidations et mises en paiement.

Article 10

La présente délégation sera notifiée pour information au Président du Conseil de Surveillance, à la Présidente de la Commission Médicale d'Etablissement, à la Délégation Départementale de Paris, à la Trésorerie Principale, comptable de l'établissement et aux personnes qu'elle vise expressément.

Article 11

La présente délégation fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 22 avril 2024

Signé

Guillaume COUILLARD
Directeur